

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE CIRCUIT EN EGYPTE

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Les ressortissants français voyageant individuellement ou en groupe peuvent entrer en Égypte munis d'un passeport avec une date de validité minimum de six mois après la date de retour en France.

Le visa est obligatoire. Le visa de tourisme peut être obtenu auprès d'un consulat égyptien, à l'arrivée en Egypte.

Pour les porteurs d'une carte d'identité, le visa est apposé, à l'arrivée, sur un formulaire fourni par les autorités locales. Les voyageurs doivent impérativement se munir avant leur départ de deux photos d'identité qui seront jointes à ce formulaire.

D'une durée initiale d'un mois, le visa peut être prolongé auprès du bureau de l'immigration pour les titulaires d'un passeport en cours de validité. Le visa est payant (25 USD, ou équivalent en Euros, pour une entrée simple, 60 USD, ou équivalent en Euros, pour un visa à entrées multiples). La vignette visa peut être achetée dans tous les aéroports internationaux d'Égypte dans des guichets ouverts 24 heures sur 24. Le paiement se fait alors exclusivement en espèces (USD ou Euros).

SANTÉ

Les conditions sanitaires sont affectées par la pandémie du coronavirus.

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées : assurez-vous d'être à jour dans vos vaccinations habituelles ainsi que celles liées aux zones géographiques visitées;

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée, ainsi que la vaccination rubéole-oreillons-rougeole (ROR) chez l'enfant ; la vaccination antituberculeuse est également souhaitable.

Autres vaccinations conseillées : en fonction des conditions locales de voyages, les vaccinations contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour. Demandez conseil à votre médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

LANGUE

La langue officielle est l'Arabe. Le Français et l'Anglais sont couramment parlés.

DÉCALAGE HORAIRE

Il n'y a pas de décalage horaire avec la France.

ÉLECTRICITÉ

220 volts 50c AC, les prises électriques sont à la norme française.

MONNAIE

Livre égyptienne

1 EGP = 0,030 €

1 € = 33,46 EGP

VÊTEMENTS

Dans la journée et d'une manière générale, prévoyez des vêtements pratiques : vêtements d'été légers (en évitant les tissus synthétiques), des chaussures fermées plates et confortables pour les excursions.

Afin de respecter les convictions religieuses lors des excursions des mosquées et églises, éviter les vêtements trop « déshabillés ».

Enfin, pour un voyage en toute sérénité, n'oubliez pas : maillots de bains, chapeau, lunettes de soleil, une bonne crème solaire, et de la Biafine pour d'éventuels coups de soleil !

BAGAGES

Pour permettre à nos correspondants d'identifier facilement les bagages, nous vous prions d'indiquer clairement vos noms et adresses personnels sur les étiquettes du bagage.

Ne conservez dans votre bagage à main ce qui est absolument indispensable durant le vol, avec notamment vos papiers d'identité.

N'oubliez pas d'enlever de votre bagage à main : liquides, gels, pâtes et aérosols, tout objet pointu ou coupant (limes, ciseaux, couteaux, rasoir, cutter, etc...). Ils seront confisqués par le service de sécurité de l'aéroport.

POURBOIRES

Suggestions :

Pour les transferts : 1-3 € par personne par transfert

Pour les visites guidées : 5-7 € par personne par jour

Pour les restaurants : 10% de la facture finale

Pour les croisières : 10-15 € par personne par jour

Pour les transferts entre les villes (Luxor-Aswan ou Luxor-Hurghada) : 3-5 € par personne.

Les pourboires restent à la discrétion des clients.

SÉCURITÉ

Faites preuve d'une grande prudence en Égypte en raison du caractère imprévisible des conditions de sécurité et de la menace terroriste.

Le ministère des Affaires étrangères français déconseille formellement de se rendre : dans la péninsule du Sinaï, à l'exception de Sharm el-Sheikh, à condition de ne pas quitter la station balnéaire ; dans la zone désertique, depuis la frontière libyenne à l'ouest jusqu'à la frontière soudanaise au sud.

Dans toutes les grandes villes, comme Le Caire et Alexandrie, il est recommandé de limiter ses déplacements aux quartiers touristiques, et d'éviter les éventuels rassemblements et manifestations.

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus : les intéressés peuvent avoir des intentions malhonnêtes, et proposer des boissons ou des aliments pouvant contenir des tranquillisants.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Il est interdit de photographier des installations militaires ou des bâtiments et sites devant lesquels stationnent des militaires ou membres des forces de l'ordre.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse
- de prendre garde aux vols, fréquents dans les lieux publics (aéroports, gares, halls d'hôtels, alentours des bars, restaurants, terrasses, plages, etc.)
- de faire preuve de vigilance lors des retraits d'espèces aux distributeurs et guichets automatiques et des paiements par carte bancaire
- de voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

- Police touristique : 126
- Police : 122
- Ambulance 123

Pour toutes urgences :

Ambassade de France en Egypte

29 avenue Charles de Gaulle BP 1777 Guizeh - Le Caire

Tel. : +20 2 35 67 32 00 – Tel. : +20 2 35 67 33 10

Email : questions@ambafrance-eg.org